

Avis de constitution

SOCIETE « ANTOINE HEALTH CARE IVORY COAST »

Siège ABIDJAN Cocody riviera 4 CIAD primo
immeuble MANDOS 1er étage, Lot 528, Ilot ORANGE

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/08/2025 , et enregistrés le 18/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANTOINE HEALTH CARE IVORY
COAST »

Objet : import - export,
commerce de gros produit médicaux et
électronique,
logistique,
distribution de bien de grande consommation,
toute activité connexe ou complémentaire liée
aux produits médicaux et électronique,
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody riviera 4 CIAD primo
immeuble MANDOS 1er étage, Lot 528, Ilot ORANGE

Dirigeant(s) Mlle SANNI MOUNA CAROLLE NEMASSA
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04888 du 02/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60590/GTCA/RC/2025 du 02/10/2025

